

# L'Asimat souhaite mieux former ses aides à domicile

Alors que le débat sur la prise en charge des aînés s'enflamme, l'Asimat vient d'ouvrir une salle de formation équipée et a détaché deux formateurs pour professionnaliser ses 250 aides à domicile. Une première étape avant de devenir centre qualifiant.

agenevriar@lest-eclair.fr  
ANNE GENEVRIER

**D'**une part, des employés sans diplômes ou sans expériences médico-sociales pour des emplois peu qualifiants. Et de l'autre, des usagers dont le nombre et les besoins augmentent, avec en plus des savoir-faire techniques, du matériel et des protocoles en constante évolution. C'est le constat que l'Asimat (Association de soins infirmiers et ménagers de l'agglomération troyenne) souhaite voir évoluer dans le secteur de l'aide à domicile. L'association a mis en place une salle de formation équipée d'un lit médicalisé, de deux fauteuils roulants, d'un verticalisateur, d'un lève-personne et d'un mannequin. Soit plus de 7 000 € de matériel médical offert par l'entreprise 1<sup>er</sup> Mai Médical service. Les 250 salariés du service d'aide à domicile vont bénéficier d'une formation pratique de 1 h 30, assurée deux fois par semaine.

## PARCOURS QUALIFIANT ET OPPORTUNITÉS D'ÉVOLUTION

« Le matériel que nous avons là, c'est la base de ce que l'on retrouve chez les personnes bénéficiant d'un protocole de maintien à domicile. Donc il est important de le maîtriser, tout comme le vocabulaire associé à son utilisation. La formation s'adresse à tous les salariés, aux nouveaux en priorité mais nous souhaitons que tous bénéficient de cette mise à jour », explique Dimitri Hann, aide-soignant, qui avec Nathalie Adolphe, auxiliaire de vie, assure les formations. « Nous avons été formés à construire une séance de formation, à évaluer les acquis ou les points à travailler, etc. », expliquent



Dimitri Hann a demandé à son collègue d'endosser le rôle du patient pour expérimenter physiquement le matériel avant d'en prendre les commandes.

les deux formateurs. Et le directeur de l'Asimat, Laurent Hubert, de commenter : « Ces agents faisaient déjà partie de notre brigade

d'urgence. Ce sont des contrôleurs qualité qui ont déjà une vraie mission d'accompagnement auprès de leurs collègues sur le terrain. En plus, ils ont reçu une formation de trois jours et ont obtenu une attestation de formateur délivrée par l'AFPA (Agence pour la formation professionnelle des adultes, NDLR). »

**« L'aide à domicile est parfois la seule visite de la journée. »**

Brigitte Marion, présidente de l'Asimat

La formation délivrée par l'Asimat est qualifiante puisque les employés qui l'auront suivie se verront remettre une attestation. « C'est un des points forts de nos axes de développement pour devenir un

site qualifiant et pouvoir ouvrir la formation aux autres associations. Notre objectif, à terme, c'est de valoriser la profession de l'aide à domicile en proposant des parcours qualifiants et des opportunités d'évolution pour pouvoir embaucher, tout en améliorant les conditions d'exercice et la qualité de la prise en charge. Pour cela, nous nous sommes engagés dans la certification Qualiopi du ministère du Travail qui atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les organismes de formation », commente Laurent Hubert. « Au-delà du savoir-faire, nous nous intéressons au savoir-être avec cette formation. Comme pour la préparation des repas par exemple ou le fait d'adopter certaines postures pour capter le regard de la personne prise en charge. C'est important pour le bien-être des personnes. Même si on sait que les moyens manquent, que le

temps est compté, il faut entrer en communication le plus possible. C'est une question de respect de la dignité de nos aînés et l'aide à domicile est parfois la seule visite de la journée », indique la présidente, Brigitte Marion.

Une formation qui paraît indispensable quand Dimitri Hann confie qu'il doit s'occuper de dix personnes par jour et que le temps alloué à chacun est de 30 minutes. ■



Dimitri Hann explique comment manipuler un patient aidé par un lève-personne.



Retrouvez  
notre  
reportage  
en vidéo sur

lest-eclair.tv